

*L'énergie*

Dans le secteur du charbon, le Canada occupe une place très différente de celle de la plupart des autres pays. Le Canada possède d'abondantes ressources houillères, et même très abondantes, mais le charbon que nous utilisons ne représente qu'une faible partie de l'énergie consommée dans le pays. Nous espérons changer cette situation. A l'heure actuelle, environ 9 p. 100 de notre énergie primaire sont dérivés du charbon. Ce taux est nettement inférieur à celui que l'on peut constater dans d'autres nations occidentales. Ainsi aux États-Unis, le charbon répond à 20 p. 100 des besoins en énergie primaire. Cette proportion est de 36 p. 100 au Royaume-Uni, de 38 p. 100 en Australie et d'environ 68 p. 100 en Afrique du Sud. Notons que l'Afrique du Sud occupe le premier rang mondial pour la proportion de charbon utilisée par rapport aux autres formes d'énergie, et une part importante de ses réserves de combustibles liquides est directement tirée du charbon.

● (1700)

Je suis sûr que les députés d'en face trouveront intéressant d'apprendre qu'on évalue à quelque 50 millions de tonnes la valeur des réserves de charbon de tous genres dont le Canada dispose. En 1980, la production de charbon a augmenté d'environ 9 p. 100 au Canada, par rapport à l'année précédente. Or, malgré une production totale de 33 millions de tonnes en 1979, le Canada demeurait un importateur net de charbon. On assistera vraisemblablement à un renversement de cette situation dès 1982 ou 1983, car il est à prévoir que la demande de charbon thermique augmentera aussi bien au Canada qu'à l'étranger.

Toutefois, le Canada est depuis plusieurs années un exportateur net de charbon métallurgique. Il est intéressant de noter que le Canada exporte une plus grande proportion de sa production houillère que tout autre pays. En fait, nous en avons exportée plus de 45 p. 100 en 1978. Et pourtant, contrairement aux autres sources d'énergie, le charbon est peu réglementé au Canada, de sorte que l'on y importe et exporte du charbon et du coke en franchise de douane. Les pays importateurs achètent du charbon canadien parce qu'ils considèrent le Canada comme un fournisseur sûr. Le Canada est un pays dont la production houillère est encore insignifiante par rapport à ses réserves et qui dépend peu de ses ressources houillères pour satisfaire ses propres besoins. Mais nous faisons beaucoup dans ce domaine.

J'aimerais citer quelques-unes des initiatives fédérales à l'égard du charbon. Évidemment, nous cherchons activement de nouveaux marchés mais, plus important encore, nous absorbons la plus grande partie du coût de l'expansion de l'industrie houillère en nous assurant que l'infrastructure nécessaire à la hausse du trafic houiller soit en place. Nous construisons un nouveau port houiller à Ridley Island. Nous prévoyons agrandir et rénover le terminus houiller de Thunder Bay. Il y aura de gros déboursés pour l'acquisition de wagons de transport en vrac et pour améliorer les installations ferroviaires de la côte ouest, de la côte est et des régions situées le long de la voie maritime du Saint-Laurent.

Les sables bitumineux pourraient fort bien constituer la source principale de l'approvisionnement pétrolier futur du Canada. Nous étudions actuellement les techniques de traitement des sables bitumineux et nous sommes convaincus que dans certains cas, le charbon peut être utile à la fois au niveau du procédé d'extraction et de celui du raffinage de ces huiles.

Là où il faudra de la vapeur pour activer la production d'huiles lourdes, on pourra se servir de charbon. Quand il faudra du bioxyde de carbone pour améliorer la récupération, on pourra également recourir à des procédés faisant appel à du charbon comme dans le cas de la production de méthanol. Il importe de faire le lien entre les techniques nécessaires au développement maximum de nos ressources en sables bitumineux et les procédés de conversion du charbon. Le groupe Alsands, un consortium dirigé par Shell Oil, envisage de réaliser un projet d'extraction et de raffinage de sables bitumineux au nord de l'usine actuelle de Syncrude. Ce consortium a l'intention d'avoir recours à la technique dite de cokéfaction fluide pour raffiner le bitume extrait du sable.

C'est dans nos laboratoires d'Ottawa que l'on étudie présentement la possibilité d'utiliser le procédé de liquéfaction du charbon pour l'exploitation des sables bitumineux. Depuis des années nous croyons qu'à la longue il est préférable de traiter le bitume avec de l'hydrogène pour le raffiner afin d'accroître la quantité de liquides qui peuvent être produits à partir de la matière brute. Nos scientifiques et nos ingénieurs ont constaté qu'il était préférable d'utiliser un catalyseur remplaçable en combinaison avec du charbon pour le procédé dit d'hydrocraquage. Lorsque le procédé vise à valoriser du bitume seulement, on ne se sert que d'une faible quantité de charbon, c'est-à-dire seulement ce qu'il faut pour alimenter le catalyseur. Toutefois, l'on s'est aperçu que le charbon pouvait jouer un rôle plus important dans le procédé et qu'il pouvait même constituer jusqu'à la moitié du poids de la charge de départ. Pour cette méthode dite de traitement du charbon, le bitume et le charbon constituent des composantes importantes du combustible liquide final. Tous ces travaux sont effectués sous les auspices du gouvernement fédéral.

Quant au procédé de liquéfaction du charbon dont s'occupent nos laboratoires du CANMET et aussi certains centres de l'Alberta—le député d'en face semble douteux—je l'invite pourtant à étudier le travail qui s'effectue.

**M. Gurbis:** Je manifestais tout simplement mon accord.

**Mme Erola:** Les procédés de liquéfaction et de gazéification du charbon sont les aspects les plus captivants de nos projets de recherche et de développement, tant actuels que futurs, dans ce secteur. Il serait opportun en l'occurrence que le Canada adopte une attitude objective. Le gouvernement le reconnaît et a offert un autre stimulant. Nous avons offert de financer une proposition importante du risque technique couru lorsque de nouvelles technologies sont adoptées—de fait jusqu'à ce qu'elles aient un usage commercial. Certaines études sérieuses sur la liquéfaction de la houille sont actuellement en cours. En Alberta, et je dois ajouter dans une ambiance de collaboration très amicale, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources de cette province s'est joint à notre ministère pour appuyer une étude entreprise par le groupe NOVA sur l'application de la technologie de liquéfaction au lignite.

Autre fait intéressant, la Fording Coal Company étudie la possibilité de construire une autre centrale hydro-électrique. Dans cette étude, on examine la possibilité d'extraire les liquides du charbon avant de le faire brûler. Je voudrais souligner les efforts réalisés dans ce domaine au cours des années par le Conseil des recherches de l'Alberta. Je voudrais également féliciter de sa louable intention le gouvernement albertain qui a redoublé ses efforts pour accroître ses travaux